



TG/50/10(proj.9)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2025-01-23

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

VIGNE

Code(s) UPOV : VITIS

Vitis L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert de l'Italie**pour examen par le**Comité technique pour adoption par correspondance**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie.
Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Vitis L.</i>	Grapevine	Vigne	Rebe	Vid

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

SOMMAIRE

1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	24
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	24
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	24
8.3 Codage et définition des stades de développement de la vigne selon le code BBCH.....	35
8.4 Synonymes et couleur de l'épiderme pour des variétés indiquées à titre d'exemples.....	36
9. BIBLIOGRAPHIE.....	38
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	40

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Vitis L.*, couvrant les raisins de table, les raisins de cuve et les porte-greffes.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de

- a) pieds racinés;
- b) pieds avec scions greffés sur un porte-greffe.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

5 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants peuvent être observés à partir d'une plantation unique, examinée sur deux cycles de végétation distincts.

3.1.3 Il est notamment essentiel que les plantes produisent une récolte satisfaisante de fruits à chacun des deux cycles de fructification.

3.1.4 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par une référence dans le tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque référence sont décrits au chapitre 8.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 3 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 3 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation

objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors-type n'est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Jeune rameau : ouverture de l'extrémité (caractère 2)
- b) Jeune feuille : couleur de la face supérieure du limbe (caractère 6)
- c) Jeune feuille : densité de poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe (caractère 7)
- d) Fleur : organes sexuels (caractère 16)
- e) Feuille : nombre de lobes (caractère 20)
- f) Époque de début de véraison (caractère 30)
- g) Grappe : densité (caractère 33)
- h) Baie : forme (caractère 37)
- i) Baie : couleur de la pulpe (caractère 39)
- j) Baie : pigmentation anthocyanique de la pulpe (caractère 40)
- k) Baie : particularité de la saveur (caractère 42)
- l) Baie : présence de pépins (caractère 43)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

Pour les variétés indiquées à titre d'exemple - autres que les porte-greffes ne produisant pas de baies
 - la couleur de la baie est indiquée après le nom de la variété dans le tableau au chapitre 8.4.

Ce tableau donne également les synonymes de certaines variétés indiquées à titre d'exemple.

6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Ejemplos Be ejemplo	Note
1	2	3	4	5	6	7	
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 - QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 - QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 - PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Échelle des stades de croissance Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.3
- O-... Caractère avec le numéro de code de l'O.I.V. correspondant (deuxième édition, 2009). La présence d'un astérisque à proximité du code O.I.V. indique différents niveaux d'expressions.
- B-... caractère avec le numéro de code correspondant de l'Alliance Bioversity & CIAT. La présence d'un astérisque à proximité du code de l'Alliance Bioversity & CIAT indique différents niveaux d'expressions.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	MG/VG	(+)	07-09 / O-301 / B-7.1.1		
	Time of bud burst	Époque de débourrement	Zeitpunkt des Knospenaufbruchs	Época de desborre		
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Nero	1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana	Sugraone	2
	early	précoce	früh	temprana	Chardonnay, Kyoho	3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media	Rkatsiteli	4
	medium	moyenne	mittel	media	Garnacha tinta, Sultanina	5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía	Red globe	6
	late	tardive	spät	tardía	Mourvèdre	7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía	King Husainy	8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Garganega	9
2. (*)	QN	VG	(+)	53-69 / O-001 / B-6.1.1		
	Young shoot: openness of tip	Jeune rameau : ouverture de l'extrémité	Junger Trieb: Öffnung der Spitze	Pámpano: apertura de la punta		
	closed	fermée	geschlossen	cerrada	Gloire de Montpellier	1
	slightly open	légèrement ouverte	leicht offen	ligeramente abierta	3309 Couderc	2
	half open	demi-ouverte	halb offen	semi abierta	Kober 5 BB	3
	wide open	largement ouverte	weit offen	muy abierta	Cina	4
	fully open	complètement ouverte	vollständig offen	completamente abierta	Flame seedless, Pinot noir	5
3. (*)	QN	VG	(+)	53-69 / O-004 / B-6.1.3		
	Young shoot: density of <u>prostrate</u> hairs on tip	Jeune rameau : densité des poils <u>couchés</u> de l'extrémité	Junger Trieb: Dichte der <u>Woll</u>behaarung an der Spitze	Pámpano: densidad de pelos <u>postrados</u> en la punta		
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	3309 Couderc , Afus ali, Sultanina	1
	very sparse to sparse	très lâche à lâche	sehr locker bis locker	muy escasa a escasa	Ansonica	2
	sparse	lâche	locker	escasa	Chasselas blanc	3
	sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	escasa a media	Chardonnay	4
	medium	moyenne	mittel	media	Italia, Pinot noir	5
	medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa	Korinthiaki	6
	dense	dense	dicht	densa	Furmint, Kyoho	7
	dense to very dense	dense à très dense	dicht bis sehr dicht	densa a muy densa	Clairette	8
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Meunier	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4.	QN VG	(+)	53-69 / O-005* / B-6.1.4			
	Young shoot: density of <u>erect</u> hairs on tip	Jeune rameau : densité des poils <u>dressés</u> de l'extrémité	Junger Trieb: Dichte der <u>Borsten</u>behaarung an der Spitze	Pámpano: densidad de pelos <u>erectos</u> en la punta		
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	Du Lot, Flame seedless	1
	sparse	lâche	locker	escasa	3309 Couderc	2
	medium	moyenne	mittel	media	3306 Couderc	3
	dense	dense	dicht	densa	Gloire de Montpellier	4
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	1616 Couderc	5
5. (*)	QN VG	(+)	53-69 / O-003 / B-6.1.2			
	Young shoot: anthocyanin coloration of prostrate hairs on tip	Jeune rameau : pigmentation anthocyanique des poils couchés de l'extrémité	Junger Trieb: Anthocyanfärbung der Wollbehaarung an der Spitze	Pámpano: pigmentación antociánica de los pelos postrados de la punta		
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Autumn royal seedless, Furmint	1
	very week to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy débil a débil	Chardonnay	2
	weak	faible	gering	débil	Riesling weiss	3
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	débil a media	Cabernet franc	4
	medium	moyenne	mittel	media	Barbera	5
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark	media a fuerte	Dalkauer	6
	strong	forte	stark	fuerte	Cabernet-Sauvignon	7
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark	fuerte a muy fuerte	Cina	8
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Dabouki	9
6. (*)	PQ VG	(+)	53-69 / O-051* / B-6.1.16*			
	Young leaf: color of upper side of blade	Jeune feuille : couleur de la face supérieure du limbe	Junges Blatt: Farbe der Oberseite der Spreite	Hoja joven: color del haz del limbo		
	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento	Furmint, Sultanina	1
	green	vert	grün	verde	Silvaner gruen	2
	green with reddish brown speckles	vert avec taches brun rougeâtre	grün mit rötlichbraunen Sprenkeln	verde con motas marrón rojizo	Riesling weiss, Sugraone	3
	light brownish red	rouge brunâtre clair	hellbräunlichrot	rojo parduzco claro	Kober 5 BB	4
	medium brownish red	rouge brunâtre moyen	mittelbräunlichrot	rojo parduzco medio	Chasselas blanc, Crimson seedless	5
	dark brownish red	rouge brunâtre foncé	dunkelbräunlichrot	rojo parduzco oscuro	Deckrot	6

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7. (*)	QN VG	(+)	53-69 / O-053 / B-6.1.17			
	Young leaf: density of prostrate hairs between main veins on lower side of blade	Jeune feuille : densité de poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe	Junges Blatt: Dichte der Wollbehaarung zwischen den Hauptadern auf der Unterseite der Spreite	Hoja joven: densidad de los pelos postrados entre las nervaduras principales del envés del limbo		
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	Du Lot, Garnacha tinta	1
	very sparse to sparse	très lâche à lâche	sehr locker bis locker	muy escasa a escasa	Müller Thurgau	2
	sparse	lâche	locker	escasa	Muscat à petits grains blancs, Sugraone	3
	sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	escasa a media	Chardonnay, Muscat of Alexandria	4
	medium	moyenne	mittel	media	Merlot, Riesling weiss	5
	medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa	Cabernet franc	6
	dense	dense	dicht	densa	Furmint	7
	dense to very dense	dense à très dense	dicht bis sehr dicht	densa a muy densa	Clairette	8
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Meunier	9
8.	QN VG	(+)	53-69 / O-056* / B-6.1.20			
	Young leaf: density of erect hairs on main veins on lower side of blade	Jeune feuille : densité des poils dressés sur les nervures principales de la face inférieure du limbe	Junges Blatt: Dichte der Borstenbehaarung auf den Hauptadern auf der Unterseite der Spreite	Hoja joven: densidad de pelos erectos sobre las nervaduras principales del envés del limbo		
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	Du Lot, Flame seedless	1
	sparse	lâche	locker	escasa	3309 Couderc	2
	medium	moyenne	mittel	media	Kober 125 AA	3
	dense	dense	dicht	densa	Teleki 8 B	4
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Gloire de Montpellier	5
9.	QN VG	(+)	57-69 / O-006* / B-6.1.5			
	Shoot: attitude	Rameau : port	Trieb: Haltung	Sarmiento: porte		
	erect	dressé	aufrecht	erecto	Garnacha tinta	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Muscat Ottonel	2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Barbera	3
	semi-drooping	demi-retombant	halbüberhängend	semirastrero	Aramon noir	4
	drooping	retombant	überhängend	rastrero	Dabouki	5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10.	PQ	VG	(+)	(a)	60-69 / O-007 / B-6.1.6			
	Shoot: color of <u>dorsal</u> side of internodes		Rameau : couleur de la face <u>dorsale</u> des entre-nœuds		Trieb: Farbe der <u>Rückenseite</u> der Internodien	Sarmiento: color de la cara <u>dorsal</u> de los entrenudos		
	green		vert		grün	verde	Sauvignon blanc, Sultanina	1
	green and red		vert et rouge		grün und rot	verde y rojo	Carignan, Sugraone	2
	red		rouge		rot	rojo	Kober 5 BB, Riesling weiss	3
11. (*)	PQ	VG	(+)	(a)	60-69 / O-008 / B-6.1.7			
	Shoot: color of <u>ventral</u> side of internodes		Rameau : couleur de la face <u>ventrale</u> des entre-nœuds		Trieb: Farbe der <u>Bauchseite</u> der Internodien	Sarmiento: color de la cara <u>ventral</u> de los entrenudos		
	green		vert		grün	verde	Flame seedless, Sauvignon blanc	1
	green and red		vert et rouge		grün und rot	verde y rojo	Carignan	2
	red		rouge		rot	rojo	Mourvèdre	3
12.	PQ	VG	(+)	(a)	60-69 / O-009 / B-6.1.8			
	Shoot: color of <u>dorsal</u> side of nodes		Rameau : couleur de la face <u>dorsale</u> des nœuds		Trieb: Farbe der <u>Rückenseite</u> der Nodien	Sarmiento: color de la cara <u>dorsal</u> de los nudos		
	green		vert		grün	verde	Sauvignon blanc, Sultanina	1
	green and red		vert et rouge		grün und rot	verde y rojo	Barbera, Sugraone	2
	red		rouge		rot	rojo	Kober 5 BB	3
13.	PQ	VG	(+)	(a)	60-69 / O-010 / B-6.1.9			
	Shoot: color of <u>ventral</u> side of nodes		Rameau : couleur de la face <u>ventrale</u> des nœuds		Trieb: Farbe der <u>Bauchseite</u> der Nodien	Sarmiento: color de la cara <u>ventral</u> de los nudos		
	green		vert		grün	verde	Sauvignon blanc, Sultanina	1
	green and red		vert et rouge		grün und rot	verde y rojo	Palomino fino	2
	red		rouge		rot	rojo	Dabouki	3
14.	QN	VG		(a)	60-69 / O-012* / B-6.1.11*			
	Shoot: density of <u>erect</u> hairs on internodes		Rameau : densité des poils <u>dressés</u> sur les entre-nœuds		Trieb: Dichte der <u>Borsten</u>behaarung auf den Internodien	Sarmiento: densidad de los pelos <u>erectos</u> sobre los entrenudos		
	absent or very sparse		absente ou très lâche		fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	3309 Couderc, Flame seedless	1
	sparse		lâche		locker	escasa	161-49 Couderc	2
	medium		moyenne		mittel	media	Teleki 8 B	3
	dense		dense		dicht	densa	Fercal, Kober 125 AA	4
	very dense		très dense		sehr dicht	muy densa	Cina	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15.	QN	VG	(a)	60-69 / O-014 / B-6.1.13		
	Shoot: density of prostrate hairs on internodes	Rameau : densité des poils couchés sur les entre-nœuds	Trieb: Dichte der Wollbehaarung auf den Internodien	Sarmiento: densidad de los pelos postrados sobre los entrenudos		
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	Flame seedless, Garnacha tinta	1
	very sparse to sparse	très lâche à lâche	fehlend bis locker	muy escasa a escasa		2
	sparse	lâche	locker	escasa	Alphonse Lavallée	3
	sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	escasa a media		4
	medium	moyenne	mittel	media	Clairette	5
	medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa		6
	dense	dense	dicht	densa	Viura	7
	dense to very dense	dense à très dense	dicht bis sehr dicht	densa a muy densa		8
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Meunier	9
16. (*)	QL	VG	(+)	61-68 / O-151 / B-6.2.1*		
	Flower: sexual organs	Fleur : organes sexuels	Blüte: Geschlechtsorgane	Flor: órganos sexuales		
	fully developed stamens and no gynoecium	étamines complètement développées et pas de gynécée	vollentwickelte Staubblätter und kein Stempel	estambres completamente desarrollados y gineceo ausente	Du Lot	1
	fully developed stamens and reduced gynoecium	étamines complètement développées et un gynécée réduit	vollentwickelte Staubblätter und reduzierter Stempel	estambres completamente desarrollados y gineceo reducido	3309 Couderc	2
	fully developed stamens and fully developed gynoecium	étamines complètement développées et un gynécée complètement développé	vollentwickelte Staubblätter und vollentwickelter Stempel	estambres y gineceo completamente desarrollados	Chasselas blanc, Flame seedless	3
	reflexed stamens and fully developed gynoecium	étamines réfléchies et un gynécée complètement développé	zurückgebogene Staubblätter und vollentwickelter Stempel	estambres reflejos y gineceo completamente desarrollado	Kober 5 BB, Moscatel rosado	4

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (*)	QN	VG	(b)		75-81 / O-065 / B-6.1.21					
	Leaf: size of blade	Feuille : taille du limbe	Blatt: Größe der Spreite		Hoja: tamaño del limbo					
	very small	très petite	sehr klein		muy pequeño		99 Richter			1
	very small to small	très petite à petite	sehr klein bis klein		muy pequeño a pequeño		1103 Paulsen			2
	small	petite	klein		pequeño		Gamay			3
	small to medium	petite à moyenne	klein bis mittel		pequeño a medio		Muscat à petits grains blancs			4
	medium	moyenne	mittel		medio		Cabernet-Sauvignon, Flame seedless			5
	medium to large	moyenne à grande	mittel bis groß		medio a grande		Sugraone			6
	large	grande	groß		grande		Carignan, Crimson seedless			7
	large to very large	grande à très grande	groß bis sehr groß		grande a muy grande		Sultanina			8
	very large	très grande	sehr groß		muy grande		Alphonse Lavallée, Viura			9
18. (*)	PQ	VG	(+)	(b)	75-81 / O-067 / B-6.1.22					
	Leaf: shape of blade	Feuille : forme du limbe	Blatt: Form der Spreite		Hoja: forma del limbo					
	cordate	cordiforme	herzförmig		cordiforme		Petit Verdot			1
	wedge-shaped	cunéiforme	keilförmig		cuneiforme		Autumn royal seedless, Gloire de Montpellier			2
	pentagonal	pentagonale	fünfeckig		pentagonal		Chasselas blanc, Sultanina			3
	circular	circulaire	kreisförmig		circular		Clairette, Flame seedless			4
	kidney-shaped	réniforme	nierenförmig		reniforme		Du Lot			5
19.	QN	VG	(b)		75-81 / O-075 / B-6.1.26					
	Leaf: blistering of upper side of blade	Feuille : cloûre de la face supérieure du limbe	Blatt: Blasigkeit auf der Oberseite der Spreite		Hoja: abullonado del haz del limbo					
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering		ausente o muy débil		Du Lot, Kyoho			1
	very weak to weak	très faible à faible	sehr gering bis gering		muy débil a débil		Welschriesling			2
	weak	faible	gering		débil		Chasselas blanc, Crimson seedless			3
	weak to medium	faible à moyenne	gering bis mittel		débil a medio		Schiava grossa			4
	medium	moyenne	mittel		medio		Argentina, Müller Thurgau			5
	medium to strong	moyenne à forte	mittel bis stark		medio a fuerte		Semillon			6
	strong	forte	stark		fuerte		Merlot			7
	strong to very strong	forte à très forte	stark bis sehr stark		fuerte a muy fuerte		Rotberger			8
	very strong	très forte	sehr stark		muy fuerte		Alvarelhao, Gewürztraminer			9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*)	QN	VG	(+)	(b)	75-81 / O-068 / B-6.1.23			
	Leaf: number of lobes	Feuille : nombre de lobes	Blatt: Anzahl Lappen	Hoja: número de lóbulos				
	one	un	einer	uno	Du Lot		1	
	three	trois	drei	tres	Chenin blanc, Isabella		2	
	five	cinq	fünf	cinco	Chasselas blanc, Sugraone		3	
	seven	sept	sieben	siete	Autumn royal seedless, Cabernet-Sauvignon		4	
	more than seven	plus de sept	mehr als sieben	más de siete	Centennial seedless, Vilana, Xynisteri		5	
21.	QN	VG	(+)	(b)	75-81 / O-094 / B-6.1.34			
	Leaf: depth of upper lateral sinuses	Feuille : profondeur des sinus latéraux supérieurs	Blatt: Tiefe der oberen Seitenbuchten	Hoja: profundidad de los senos laterales superiores				
	absent or very shallow	absente ou très peu profonde	fehlend oder sehr flach	ausente o muy poco profunda	Gloire de Montpellier		1	
	very shallow to shallow	très peu profonde à peu profonde	sehr flach bis flach	muy poco profunda a poco profunda	Seyval blanc		2	
	shallow	peu profonde	flach	poco profunda	Gamay, Sugraone		3	
	shallow to medium	peu profonde à moyenne	flach bis mittel	poco profunda a media	Cabertin		4	
	medium	moyenne	mittel	media	Flame seedless, Merlot, Red globe		5	
	medium to deep	moyenne à profonde	mittel bis tief	media a profunda	Johanniter		6	
	deep	profonde	tief	profunda	Centennial seedless, Malvasia Dubrovacka		7	
	deep to very deep	profonde à très profonde	tief bis sehr tief	profunda a muy profunda			8	
	very deep	très profonde	sehr tief	muy profunda	Chasselas cioutat		9	
22.	QN	VG	(+)	(b)	75-81 / O-082 / B-6.1.33			
	<u>Only varieties with Leaf: number of lobes more than "one": Leaf: arrangement of lobes of upper lateral sinuses</u>	<u>Seulement variétés avec Feuille : nombre de lobes supérieur à "un" : Feuille : disposition des lobes des sinus latéraux supérieurs</u>	<u>Nur Sorten mit Blatt: Anzahl Lappen: mehr als „einer“: Blatt: Anordnung der Lappen der oberen Seitenbuchten</u>	<u>Solo variedades con Hoja: número de lóbulos: superior a "uno": Hoja: disposición de los lóbulos de los senos laterales superiores</u>				
	open	ouverte	offen	abierta	Cot, Sultanina		1	
	closed	fermée	geschlossen	cerrada	Chasselas blanc		2	
	slightly overlapped	légèrement chevauchante	leicht überlappt	ligeramente superpuesta	Autumn royal seedless, Cabernet-Sauvignon		3	
	strongly overlapped	fortement chevauchante	stark überlappt	fuertemente superpuesta	Clairette, Flame seedless		4	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (*)	QN	VG	(+)	(b)	75-81 / O-79 / B-6.1.30			
	Leaf: arrangement of lobes of petiole sinus	Feuille : disposition des lobes du sinus pétiolaire	Blatt: Anordnung der Lappen der Stielbucht	Hoja: disposición de los lóbulos en el seno peciolar				
	very open	très ouverte	sehr offen	muy abierta	Du Lot			1
	very open to half open	très ouverte à demi-ouverte	sehr offen bis halb offen	muy abierta a abierta a mitad	Autumn royal seedless, Gloire de Montpellier			2
	half open	demi-ouverte	halb offen	abierta a mitad	Aramon noir, Red globe			3
	half open to closed	demi-ouverte à fermée	halb offen bis geschlossen	abierta a mitad a cerrada	Flame seedless, Sauvignon blanc			4
	closed	fermée	geschlossen	cerrada	Chasselas blanc, Crimson seedless			5
	closed to half overlapped	fermée à demi-chevauchante	geschlossen bis halbüberlappt	cerrada a semisuperpuesta	Cabernet franc			6
	half overlapped	demi-chevauchante	halbüberlappt	semisuperpuesta	Riesling weiss, Ruby seedless			7
	half overlapped to very overlapped	demi-chevauchante a très chevauchante	halbüberlappt bis stark halbüberlappt	semisuperpuesta a muy superpuesta	Agiorgitiko, Marsanne			8
	very overlapped	très chevauchante	stark halbüberlappt	muy superpuesta	Clairette			9
24. (*)	QN	VG	(+)	(b)	75-81 / O- -- / B-6.1.28			
	Leaf: length of teeth	Feuille : longueur des dents	Blatt: Länge der Zähne	Hoja: longitud de los dientes				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Dog Ridge			1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta	Isabella			2
	short	courte	kurz	corta	Pinot noir			3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media	Gewürztraminer			4
	medium	moyenne	mittel	media	Crimson seedless, Merlot			5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga	Dornfelder			6
	long	longue	lang	larga	Autumn royal seedless, Carignan			7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga				8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Ahmeur bou Ahmeur, Centennial seedless, Dabouki			9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25	(*)	QN	VG	(+)	(b)	75-81 / O-078 / B-6.1.29		
		Leaf: ratio length/width of teeth	Feuille : rapport longueur/largeur des dents	Blatt: Verhältnis Länge/Breite der Zähne	Hoja: relación longitud/anchura de los dientes			
		very low	très bas	sehr klein	muy baja	Marsanne	1	
		very low to low	très bas à bas	sehr klein bis klein	muy baja a baja	Isabella	2	
		low	bas	klein	baja	Silvaner gruen	3	
		low to medium	bas à moyen	klein bis mittel	baja a media	Riesling weiss	4	
		medium	moyen	mittel	media	Chasselas blanc, Crimson seedless	5	
		medium to high	moyen à élevé	mittel bis groß	media a alta	Muscat à petits grains blancs	6	
		high	élevé	groß	alta	Autumn royal seedless, Muscat of Alexandria	7	
		high to very high	élevé à très élevé	groß bis sehr groß	alta a muy alta		8	
		very high	très élevé	sehr groß	muy alta	Centennial seedless, Sangiovese	9	
26	(*)	PQ	VG	(+)	(b)	75-81 / O-076* / B-6.1.27*		
		Leaf: shape of teeth	Feuille : forme des dents	Blatt: Form der Zähne	Hoja: forma de los dientes			
		both sides concave	à côtés concaves	beiderseits konkav	ambos lados cóncavos	Autumn royal seedless, Petit Verdot	1	
		both sides straight	à côtés rectilignes	beiderseits gerade	ambos lados rectilíneos	Muscat à petits grains blancs	2	
		both sides convex	à côtés convexes	beiderseits konvex	ambos lados convexos	Chenin blanc	3	
		one side concave, one side convex	un côté concave, un côté convexe	eine Seite konkav, eine Seite konvex	un lado cóncavo, un lado convexo	Aramon noir	4	
		mixture of both sides straight and both sides convex	mélange de deux côtés rectilignes et deux côtés convexes	Mischung aus beiderseits gerade und beiderseits konvex	mezcla de ambos lados rectilíneos y ambos lados convexos	Cabernet franc, Sugaone	5	
		mixture of both sides straight and one side concave, one side convex	mélange de deux côtés rectilignes et d'un côté concave, d'un côté convexe	Mischung aus beiderseits gerade und eine Seite konkav, eine Seite konvex	mezcla de ambos lados rectilíneos y un lado cóncavo, un lado convexo	Alphonse Lavallée, Centennial seedless, Cinsaut	6	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27. (*)	QN	VG	(+)	(b)	75-81 / O- -- / B-6.1.24			
	Leaf: proportion of main veins on upper side of blade with anthocyanin coloration	Feuille : proportion des nervures principales de la face supérieure du limbe avec une pigmentation anthocyanique	Blatt: Anteil der Hauptadern auf der Oberseite der Spreite mit Anthocyanfärbung	Hoja: proporción de nervaduras principales en el haz del limbo con pigmentación antocianica				
	absent or very low	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy baja	Garnacha tinta, Sultanina			1
	very low to low	très faible à faible	sehr gering bis gering	muy baja a baja	Chardonnay			2
	low	faible	gering	baja	Muscat of Alexandria, Semillon			3
	low to medium	faible à moyenne	gering bis mittel	baja a media	Riesling weiss			4
	medium	moyenne	mittel	media	Chenin blanc, Flame seedless			5
	medium to high	moyenne à élevée	mittel bis hoch	media a alta	Cabertin			6
	high	élevée	hoch	alta	Dolcetto			7
	high to very high	élevée à très élevée	hoch bis sehr hoch	alta a muy alta	Palas			8
	very high	très élevée	sehr hoch	sehr hoch	Cabernet Mitos			9
28. (*)	QN	VG		(b)	75-81 / O-084 / B-6.1.35			
	Leaf: density of prostrate hairs between main veins on lower side of blade	Feuille : densité des poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe	Blatt: Dichte der Wollbehaarung zwischen den Hauptadern auf der Unterseite der Spreite	Hoja: densidad de los pelos postrados entre las nervaduras principales del envés				
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	Chasselas blanc			1
	very sparse to sparse	très lâche à lâche	sehr locker bis locker	muy escasa a escasa	Chardonnay, Pinot noir, Riesling weiss			2
	sparse	lâche	locker	escasa	Italia			3
	sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	escasa a media	Syrah, Trebbiano toscano			4
	medium	moyenne	mittel	media	Cabernet-Sauvignon			5
	medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa	Barbera			6
	dense	dense	dicht	densa	Clairette			7
	dense to very dense	dense à très dense	dicht bis sehr dicht	densa a muy densa				8
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Isabella			9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
29. (*)	QN	VG	(b)	75-81 / O-087* / B-6.1.38		
	Leaf: density of erect hairs on main veins on lower side of blade	Feuille : densité des poils dressés sur les nervures principales de la face inférieure du limbe	Blatt: Dichte der Borstenbehaarung auf den Hauptadern auf der Unterseite der Spreite	Hoja: densidad de pelos erectos sobre las nervaduras principales del envés		
	absent or very sparse	absente ou très lâche	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	Du Lot	1
	sparse	lâche	locker	escasa	Perle de Csaba	2
	medium	moyenne	mittel	media	Riesling weiss	3
	dense	dense	dicht	densa	Kober 125 AA, Tempranillo	4
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Börner	5
30. (*)	QN	MG/VG	(+)	81 / O-303 / B-7.1.4		
	Time of beginning of berry ripening	Époque de début de véraison	Zeitpunkt des Beginns der Beerenreife	Época de comienzo del envero		
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Perle de Csaba	1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana	Flame seedless, Sugraone	2
	early	précoce	früh	temprana	Centennial seedless, Kyoho, Pinot noir	3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media	Moscatuel	4
	medium	moyenne	mittel	media	Riesling weiss, Sultanina	5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía	Autumn royal seedless	6
	late	tardive	spät	tardía	Alphonse Lavallée, Carignan, Ruby seedless	7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía	Ahmeur bou Ahmeur, Italia	8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Aledo, Isabella	9
31. (*)	QN	MS/VG	(+)	89 / O-202 / B-7.1.5		
	Bunch: length	Grappe : longueur	Traube: Länge	Racimo: longitud		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Kober 5 BB	1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta	Gewürztraminer	2
	short	courte	kurz	corta	Riesling weiss	3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media	Muscat à petits grains blancs	4
	medium	moyenne	mittel	media	Müller Thurgau	5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga	Sugraone	6
	long	longue	lang	larga	Autumn royal seedless, Trebiano toscano	7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga	Muscat Hamburg, Sultanina	8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Nehelescol, Red globe	9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.	QN	MS/VG	(+)	89 / O-203 / B- --			
	Bunch: width	Grappe : largeur	Traube: Breite	Racimo: anchura			
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	161-49 Couderc		1
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha	Silvaner gruen		2
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Riesling weiss		3
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media	Barbera		4
	medium	moyenne	mittel	media	Garnacha tinta		5
	medium to wide	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha	Muscat of Alexandria		6
	wide	large	breit	ancha	Cardinal, Red globe		7
	wide to very wide	large à très large	breit bis sehr breit	ancha a muy ancha			8
	very wide	très large	sehr breit	muy ancha	Sultanina		9
33. (*)	QN	VG	(+)	89 / O-204 / B-6.2.3			
	Bunch: density	Grappe : densité	Traube: Dichte	Racimo: compacidad			
	very sparse	très lâche	sehr locker	muy suelta	Nehelescol		1
	very sparse to sparse	très lâche à lâche	sehr locker bis locker	muy suelta a suelta	Supernova		2
	sparse	lâche	locker	suelta	Cardinal, Red globe		3
	sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	suelta a media	Moscatuel		4
	medium	moyenne	mittel	media	Chasselas blanc, Flame seedless, Sugraone		5
	medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a compacta	Perlette, Silvaner gruen		6
	dense	dense	dicht	compacta	Sauvignon blanc, Sultanina		7
	dense to very dense	dense à très dense	dicht bis sehr dicht	compacta a muy compacta	Carignan		8
	very dense	très dense	sehr dicht	muy compacta	Chenin blanc, Meunier		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
34. (*)	QN	MS/VG	(+)	89 / O-206 / B-6.2.4			
	Bunch: length of peduncle of primary bunch	Grappe : longueur du pédoncule de la grappe principale	Traube: Länge des Stieles der Haupttraube	Racimo: longitud del pedúnculo del racimo principal			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Silvaner gruen		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta	Chenin blanc		2
	short	courte	kurz	corta	Crimson seedless, Sauvignon blanc		3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media	Portugieser blau		4
	medium	moyenne	mittel	media	Cabernet franc, Sugaone		5
	mediuim to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga	Cabertin		6
	long	longue	lang	larga	Alphonse Lavallée, Barbera, Kyoho, Red globe		7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga	Stephanie		8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Freisa		9
35. (*)	QN	MS/VG	(+)	89 / O-220* / B- --			
	Berry: length	Baie : longueur	Beere: Länge	Baya: longitud			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Korinthiaki		1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta			2
	short	courte	kurz	corta	Riesling weiss		3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	Portugieser blau, Sultanina		5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga			6
	long	longue	lang	larga	Sugaone		7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga			8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Kyoho		9
	very long to extremely long	très longue à extrêmement longue	sehr lang bis extrem lang	muy larga a extremadamente larga			10
	extremely long	extrêmement longue	extrem lang	extremadamente larga	Itumnine		11

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
36. (*)	QN	MS/VG	(+)	89 / OIV-221 / B- --			
	Berry: width	Baie : largeur	Beere: Breite	Baya: anchura			
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Korinthiaki		1
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha			2
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Riesling weiss, Sultanina		3
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media			4
	medium	moyenne	mittel	media	Portugieser blau		5
	medium to broad	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha			6
	broad	large	breit	ancha	Muscat of Alexandria		7
	broad to very broad	large à très large	breit bis sehr breit	ancha a muy ancha			8
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Alphonse Lavallée, Kyoho		9
37. (*)	PQ	VG	(+)	89 / O- 223* / B-6.2.6*			
	Berry: shape	Baie : forme	Beere: Form	Baya: forma			
	obloid	obloïde	abgeplattet kugelförmig	globosa achatada	Flame seedless, Tompa Mihaly		1
	globose	globuleuse	kugelförmig	globosa	Chasselas blanc		2
	broad ellipsoid	elliptique large	breit ellipsoid	elipsoide ancha	Müller Thurgau, Red globe		3
	narrow ellipsoid	elliptique étroite	schmale ellipsoid	elipsoide estrecha	Italia, Sultanina		4
	cylindric	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Afus ali, Sabalkanskoi		5
	obtuse ovoid	troncovoïde	stumpf eiförmig	ovoide obtusa	Ahmeur bou Ahmeur		6
	ovoid	ovoïde	eiertig	ovoide	Dabouki		7
	obovoid	obovoïde	verkehrt eiertig	obovoide	Muscat of Alexandria		8
	horn-shaped	en corne	hornförmig	forma de cuerno	Cornichon blanc, Santa Paula		9
	finger-shaped	digitiforme	fingerförmig	forma de dedo	Black finger		10
	waisted obovoid	obovoïde étranglée	verkehrt eiertig tailliert	obovoide entallada	Itumeighteen		11
38.	QL	VG	(+)	89 / O- -- / B- --			
	Berry: presence of a dimple	Baie : présence d'une fossette	Beere: Vorhandensein einer Vertiefung	Baya: presencia de ombligo			
	absent	absente	fehlend	ausente	Afus ali, Crimson seedless		1
	present	présente	vorhanden	presente	Ahmeur bou Ahmeur		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
39. (*)	PQ	VG	(+)	89 / O- 225* / B-6.2.8*			
	Berry: color of skin	Baie : couleur de l'épiderme	Beere: Farbe der Haut	Baya: color de la epidermis			
	green	vert	grün	verde	Afus ali		1
	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento	Chasselas blanc, Sugraone		2
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Moscato giallo		3
	yellow pink	rose jaune	gelbrosa	rosa amarillento	Sauvitage, Villaris		4
	pink	rose	rosa	rosa	Chasselas rose		5
	red	rouge	rot	rojo	Flame seedless		6
	grey red	rouge gris	graurot	rojo grisáceo	Pinot gris		7
	dark red violet	rouge foncé violet	dunkelrotviolett	violeta rojizo oscuro	Cardinal, Crimson seedless		8
	blue black	noir bleu	blauschwarz	negro azulado	Autumn royal seedless, Kyoho, Pinot noir		9
40. (*)	QN	VG		89 / O-231* / B-6.2.9			
	Berry: anthocyanin coloration of flesh	Baie : pigmentation anthocyanique de la pulpe	Beere: Anthocyanfärbung des Fruchtfleisches	Baya: pigmentación antociánica de la pulpa			
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Pinot noir, Red globe		1
	weak	faible	gering	débil	Autumn royal seedless, Gamay de Bouze		2
	medium	moyenne	mittel	media	Gamay de Chaudenay		3
	strong	forte	stark	fuerte	Alicante Bouschet		4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Cabernet Mitos		5
41. (*)	QN	MS/VG		89 / O-235 / B-6.2.11			
	Berry: firmness of flesh	Baie : fermeté de la pulpe	Beere: Festigkeit des Fruchtfleisches	Baya: firmeza de la pulpa			
	soft	molle	weich	blanda	Pinot noir		1
	medium	moyenne	mittel	media	Italia		2
	firm	ferme	fest	firme	Crimson seedless, Sugraone		3

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
42. (*)	PQ	VG	(+)	89 / O-236* / B-6.2.12*			
	Berry: particular flavor	Baie : particularité de la saveur	Beere: besonderer Geschmack	Baya: sabor particular			
	none	aucune	keiner	ninguno	Garnacha tinta, Merlot, Sugraone, Sultanina	1	
	muscat	goût muscaté	Muskatgeschmack	sabor a moscatel	Early muscat, Muscat of Alexandria	2	
	foxy	goût foxé	Foxgeschmack	sabor avulpinado	Isabella, Kyoho	3	
	herbaceous	goût herbacé	krautiger Geschmack	sabor herbáceo	Cabernet-Sauvignon	4	
	caramel	goût caramel	Karamellgeschmack	sabor a caramelo	IFG Seven	5	
	other	autre	anderer	otro	Red globe, Riesling weiss, Sauvignon blanc	6	
43. (*)	QL	VG	(+)	89 / O-241 / B-6.2.7			
	Berry: presence of seeds	Baie : présence de pépins	Beere: Vorhandensein von Samen	Baya: presencia de pepitas			
	none	aucune	keine	ninguna	Korinthiaki	1	
	rudimentary	rudimentaire	rudimentär	rudimentaria	Sultanina	2	
	complete	complète	vollständig	bien formada	Cardinal, Kyoho, Riesling weiss	3	
44.	PQ	VG		91-99 / O--- / B-6.1.42*			
	Woody shoot: color	Sarment : couleur	Rebholz: Farbe	Sarmiento leñoso: color			
	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro	Garnacha tinta	1	
	orange brown	brun orange	orangebraun	marrón anaranjado	Portugieser blau	2	
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro	Chasselas blanc, Sultanina	3	
	reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	3309 Couderc	4	
	reddish violet	violet rougeâtre	rötlichviolett	violeta rojizo	Cinsaut, Semillon	5	

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées sur le tiers moyen du rameau.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur les feuilles matures du tiers moyen du rameau, juste au-dessus de la grappe.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

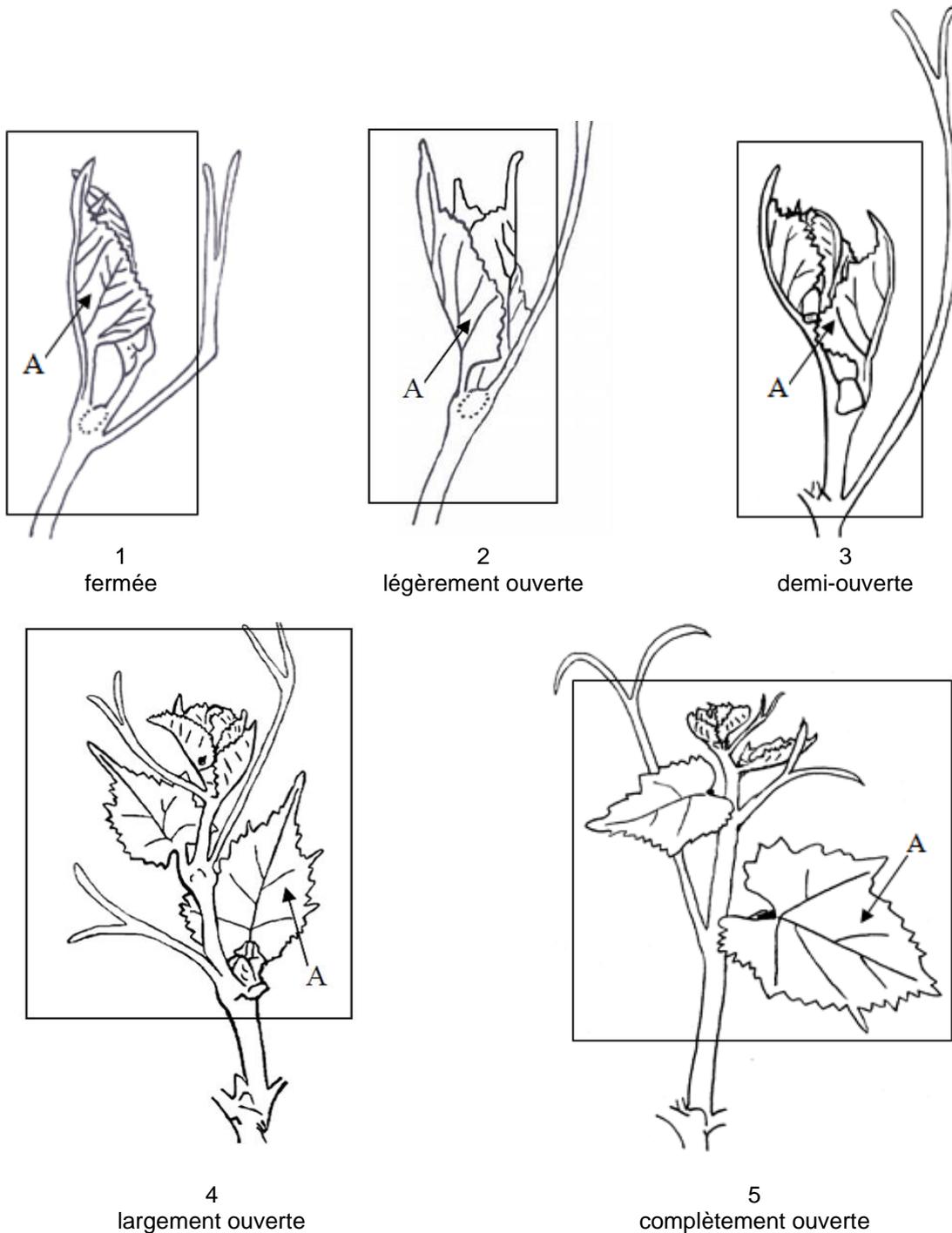
Ad. 1 : Époque de débourrement

L'époque de débourrement est atteinte lorsque 50 % des plantes ont des extrémités vertes des jeunes pousses juste visibles sur 50 % des bourgeons.

Étant donné que le fait de tailler peut influencer sur l'époque de débourrement, la totalité du matériel doit être soumis au même itinéraire de taille.

Ad. 2 : Jeune rameau : ouverture de l'extrémité

L'ouverture de l'extrémité doit être déterminée par l'attitude des jeunes feuilles. Les feuilles indiquées par A ont à peu près le même âge physiologique. L'ouverture de l'extrémité est en corrélation avec l'élongation de l'extrémité du rameau. Les observations doivent être effectuées sur la partie du jeune rameau dans les encadrés.



Ad. 3 : Jeune rameau : densité des poils couchés de l'extrémité

Voir Ad. 2

Les observations doivent être effectuées en dépliant les extrémités fermées, légèrement ouvertes ou demi-ouvertes.

Ad. 4 : Jeune rameau : densité des poils dressés sur l'extrémité

Voir Ad. 2 et 3.

Ad. 5 : Jeune rameau : pigmentation anthocyanique des poils couchés de l'extrémité

Voir Ad. 2 et 3.

Ad. 6 : Jeune feuille : couleur de la face supérieure du limbe

Les observations sur les extrémités fermées, légèrement ouvertes ou demi-ouvertes (caractère 2) doivent être effectuées sur les deux premières feuilles distales dépliées. Les observations sur les extrémités largement ouvertes ou complètement ouvertes doivent être effectuées sur la quatrième feuille distale dépliée.

Ad. 7 : Jeune feuille : densité de poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe

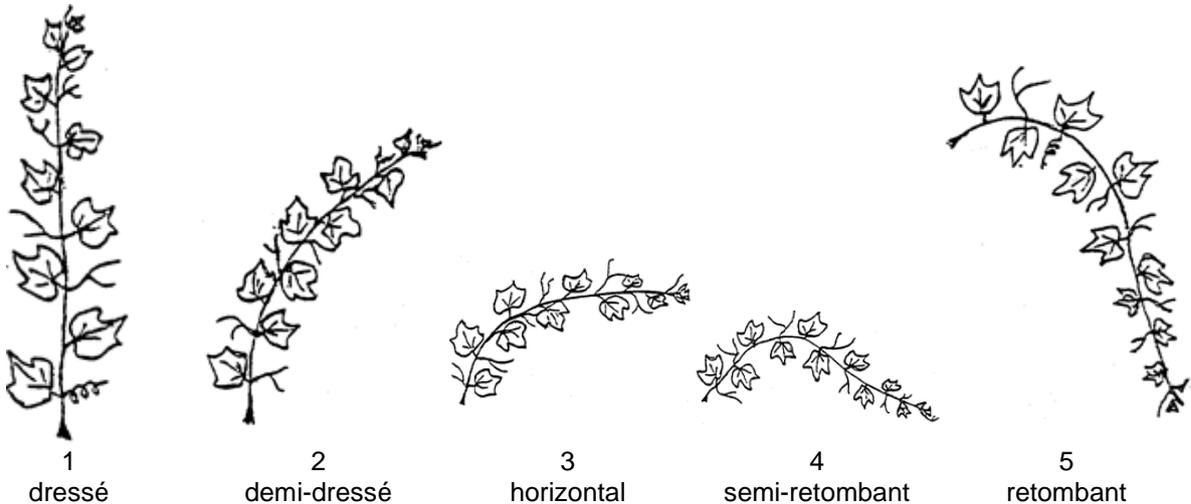
Les observations sur les extrémités fermées, légèrement ouvertes ou demi-ouvertes (caractère 2) doivent être effectuées sur la deuxième feuille distale dépliée. Les observations sur les extrémités largement ouvertes ou complètement ouvertes doivent être effectuées sur la quatrième feuille distale dépliée.

Ad. 8 : Jeune feuille : densité des poils dressés sur les nervures principales de la face inférieure du limbe

Voir Ad. 7.

Ad. 9 : Rameau : port

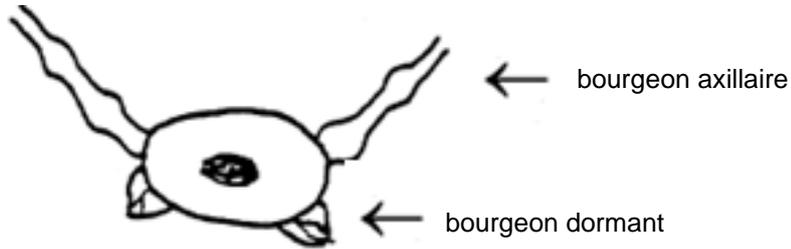
Les observations doivent être effectuées avant le palissage.



Ad. 10 : Rameau : couleur de la face dorsale des entre-nœuds

Section transversale du rameau

Face dorsale
(exposée à la lumière directe du soleil)



Face ventrale
(non exposée à la lumière directe du soleil)

Les niveaux d'expression : vert (1); vert et rouge (2); et rouge (3) correspondent à la quantité de pigmentation anthocyanique : nulle ou faible (1); moyenne (2); et forte (3).

Ad. 11 : Rameau : couleur de la face ventrale des entre-nœuds

Voir Ad. 10.

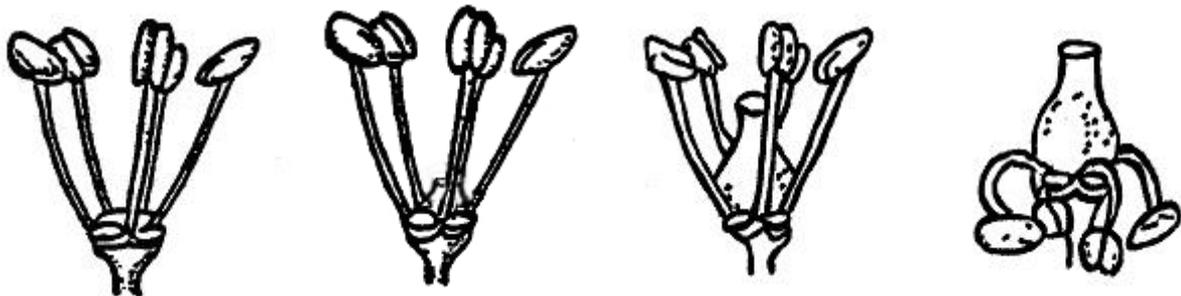
Ad. 12 : Rameau : couleur de la face dorsale des nœuds

Voir Ad. 10.

Ad. 13 : Rameau : couleur de la face ventrale des nœuds

Voir Ad. 10.

Ad. 16 : Fleur : organes sexuels



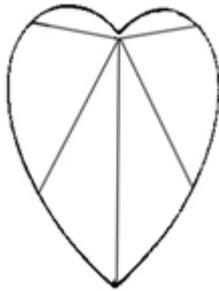
1
étamines complètement
développées et pas de
gynécée

2
étamines complètement
développées et un
gynécée réduit

3
étamines complètement
développées et un
gynécée complètement
développé

4
étamines réfléchies et un
gynécée complètement
développé

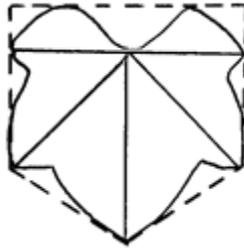
Ad. 18 : Feuille : forme du limbe



(contour latéral arrondi)

1

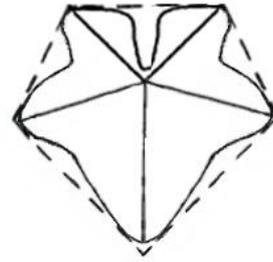
cordiforme



(forme un pentagone avec des faces parallèles)

2

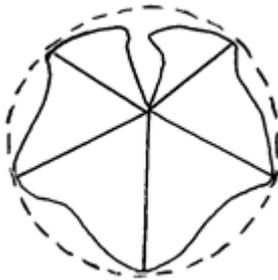
cunéiforme



(forme un pentagone avec la partie la plus large vers la base)

3

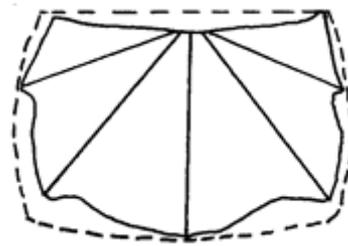
pentagonale



(forme un pentagone avec la partie la plus large vers le sommet)

4

circulaire



(plus large que long)

5

reniforme

Ad. 20 : Feuille : nombre de lobes

Des feuilles avec un nombre différent de lobes peuvent apparaître sur une même plante.

Un lobe est la partie de la feuille située entre deux sinus latéraux. On entend par sinus latéral une échancrure du limbe avec interruption nette des dents du bord de la feuille. Une feuille qui n'a pas de sinus latéral est considérée comme une feuille à un lobe.

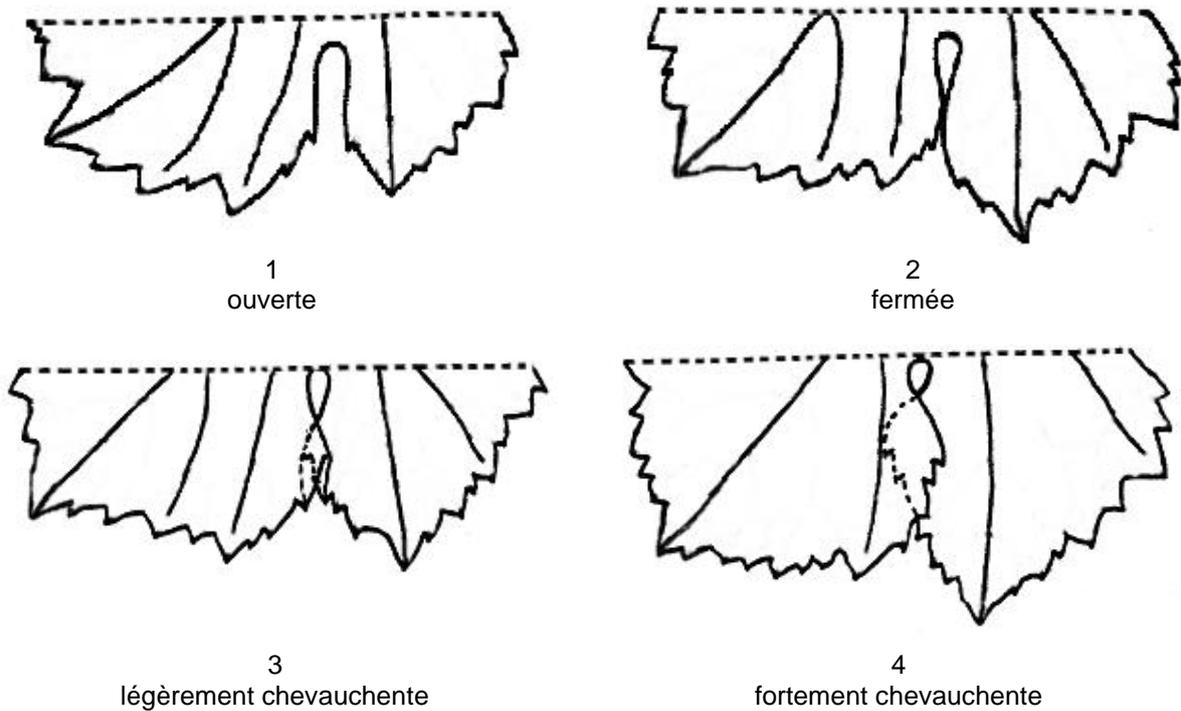
Le nombre de lobes prédominant doit être observé.

Ad. 21 : Feuille : profondeur des sinus latéraux supérieurs

On entend par sinus une interruption nette des dents du bord de la feuille. Les sinus latéraux supérieurs sont situés entre la nervure centrale et la nervure latérale principale suivante.

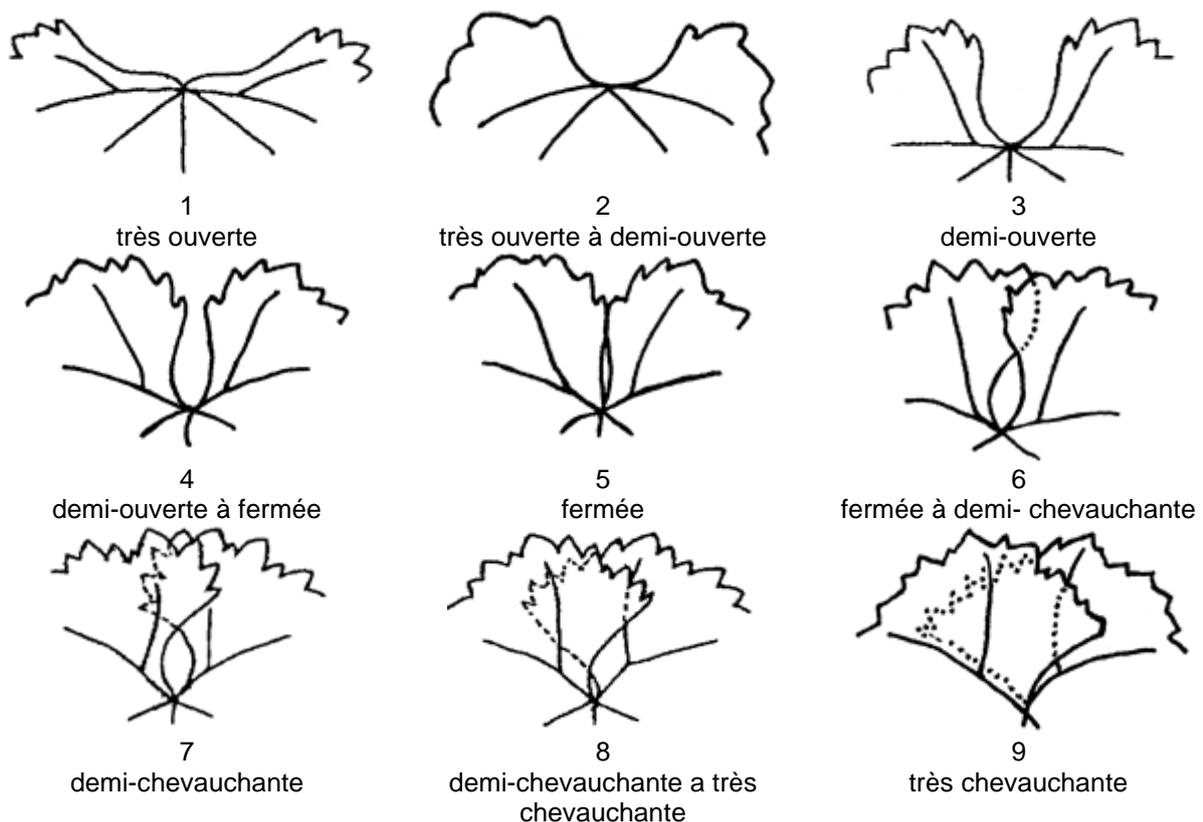
Ad. 22 : Seulement variétés avec Feuille : nombre de lobes supérieur à "un" : Feuille : disposition des lobes des sinus latéraux supérieurs

Voir l'explication Ad. 20 et Ad. 21.



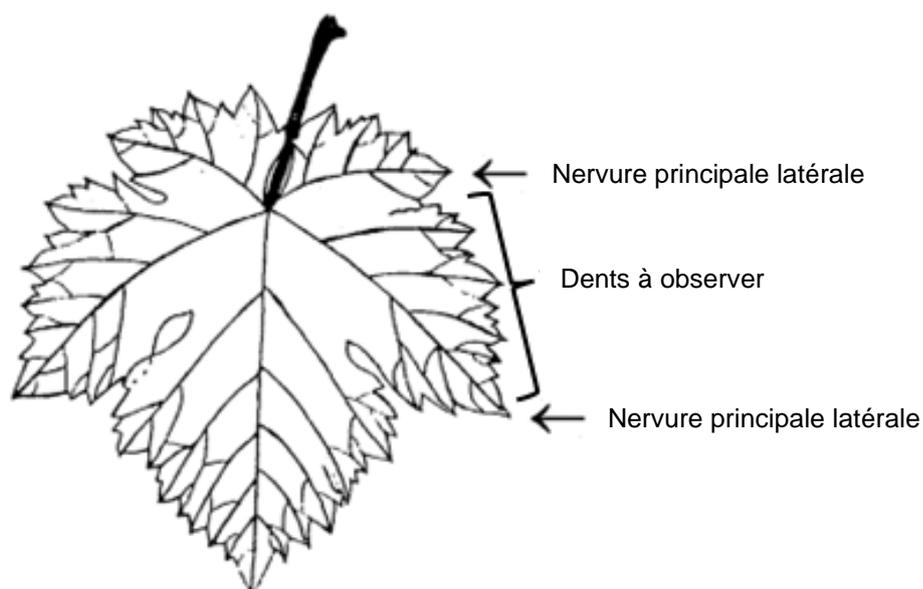
Ad. 23 : Feuille : disposition des lobes du sinus pétiolaire

Les observations doivent être effectuées sur des feuilles aplaties. Une même plante peut présenter différentes dispositions des lobes du sinus pétiolaire.



Ad. 24 : Feuille adulte : longueur des dents

Les observations doivent être effectuées sur les dents entre les nervures principales latérales.

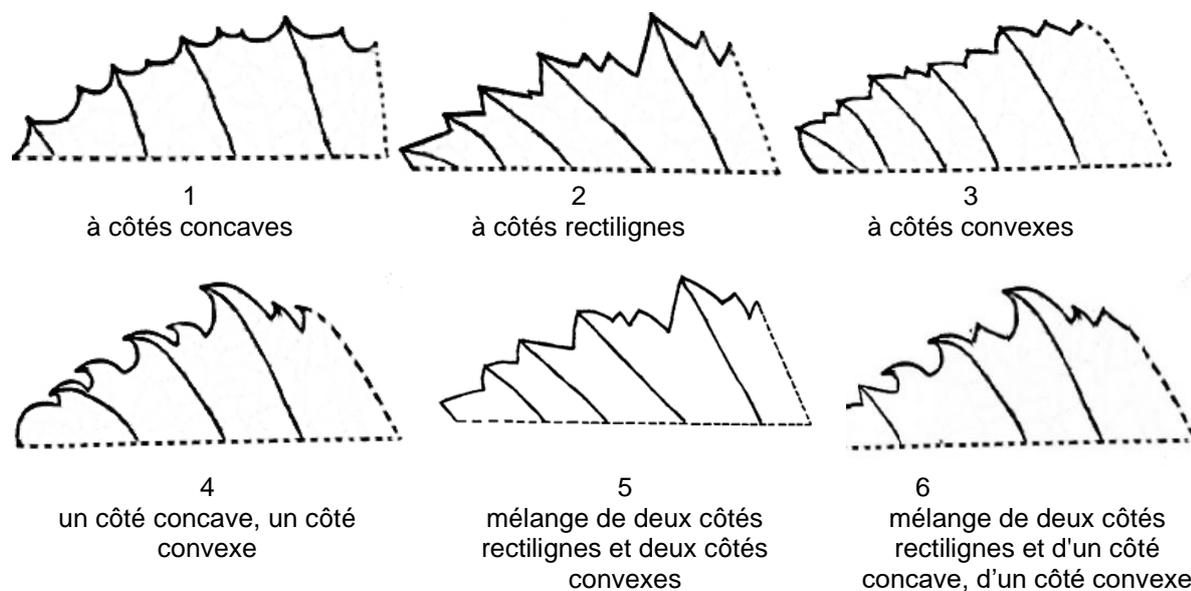


Ad. 25 : Feuille : rapport longueur/largeur des dents

Voir Ad. 24.

Ad. 26 : Feuille : forme des dents

Voir Ad. 24.



Ad. 27 : Feuille : proportion des nervures principales de la face supérieure du limbe avec une pigmentation anthocyanique

L'observation du caractère consiste à déterminer la proportion de la longueur totale des nervures principales avec pigmentation anthocyanique.

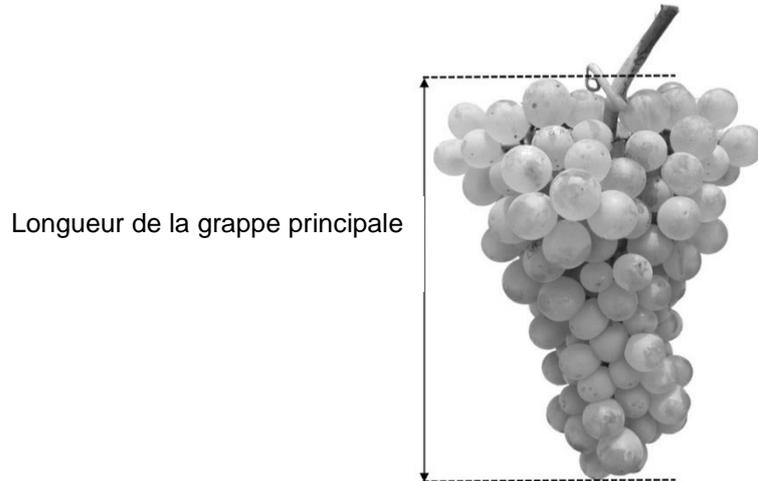
Ad. 30 : Époque de début de véraison

L'époque de début de véraison est atteinte lorsque 50% environ des baies sur 50% des pieds commencent à devenir molles au toucher. Les baies subiront une déformation lorsqu'on les presse légèrement entre les doigts.

Ad. 31 : Grappe : longueur

Voir Ad. 34.

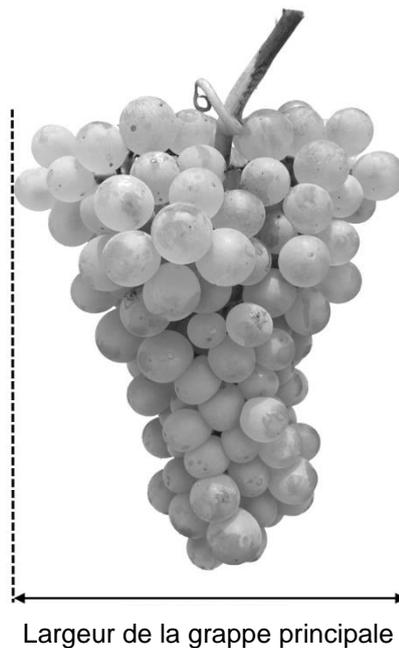
Les observations doivent être effectuées de la baie la plus haute à la baie la plus basse de la grappe principale, à l'exclusion du pédoncule.



Ad. 32 : Grappe : largeur

Voir Ad. 34.

Les observations doivent être effectuées sur la partie la plus large de la grappe principale.

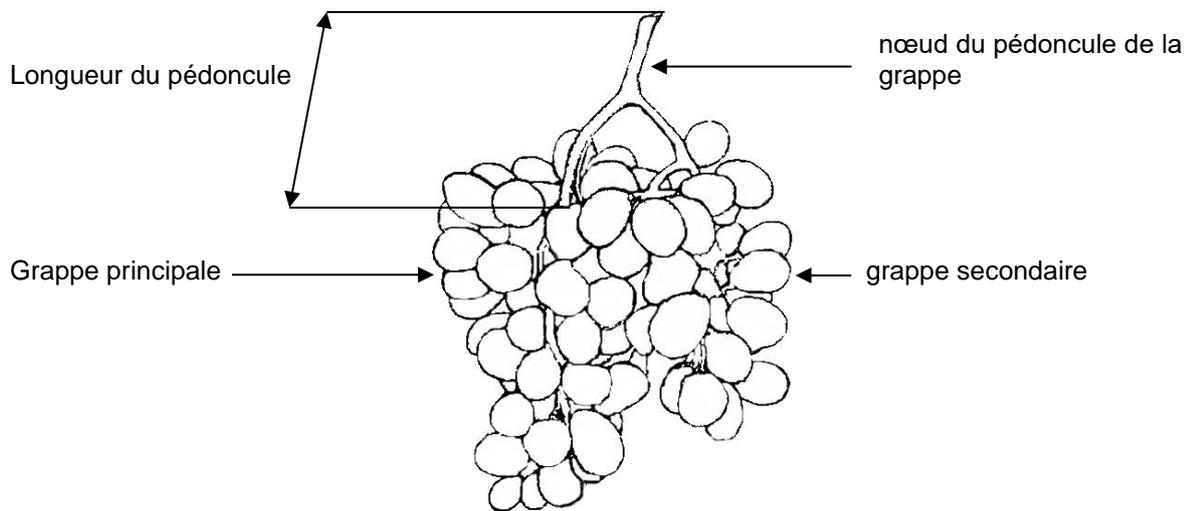


Ad. 33 : Grappe : densité

- 1 = de nombreuses baies ne se touchent pas, la plupart des pédicelles sont visibles
- 2 = baies en quelques formations groupées, beaucoup de pédicelles visibles
- 3 = beaucoup de baies en formations groupées, quelques pédicelles visibles
- 4 = la plupart des baies se touchent, très peu de pédicelles visibles
- 5 = baies densément distribuées, pédicelles non visibles, baies peuvent bouger
- 6 = baies densément distribuées, pédicelles non visibles, quelques baies peuvent bouger
- 7 = baies ne pouvant pas bouger directement
- 8 = nombreuses baies déformées par pression
- 9 = très nombreuses baies déformées par pression

Ad. 34 : Grappe : longueur du pédoncule de la grappe principale

Les observations doivent être effectuées depuis le point d'insertion du pédoncule sur le rameau jusqu'à la première ramification sur la grappe primaire. Au-dessus de la première ramification, il y a comme un nœud qui s'épaissit sur le pédoncule d'où peut se développer une grappe secondaire ou une griffe, qui ne doit pas être confondue avec la première ramification.



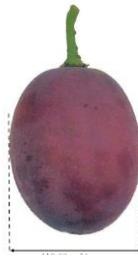
Ad. 35 : Baie : longueur

Les observations doivent être effectuées sur des baies prélevées sur différentes grappes de chaque plante.



Ad. 36 : Baie : largeur

Les observations doivent être effectuées sur des baies prélevées sur différentes grappes de chaque plante.

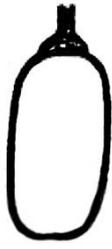


Largeur de la baie

Ad. 37 : Baie : forme

		rapport hauteur/diamètre				
		bas	moyen		élevé	
partie la plus large	→ au-dessus du milieu		 8 obovoïde			 11 obovoïde étranglée
	au milieu	 1 obloïde	 2 globuleuse	 3 elliptique large	 4 elliptique étroite	 5 cylindrique
	← au-dessous du milieu			 6 troncovoïde	 7 ovoïde	 9 en corne  10 digitiforme

Ad. 38 : Baie : présence d'une fossette



1
absente



9
présente

Ad. 39 : Baie : couleur de l'épiderme

Les observations doivent être effectuées sur des baies de différentes grappes après avoir enlevé la pruine.

Ce caractère pourrait dépendre de la lumière. Les observations doivent être effectuées uniquement sur les baies exposées directement au soleil.

Ad. 42 : Baie : particularité de la saveur

Le niveau d'expression "autre" inclut toute autre saveur qui n'est pas clairement mentionnée dans les autres niveaux.

Ad. 43 : Baie : présence de pépins

- 1 = aucune formation de pépins (fruit parthénocarpique, type Corinthe)
- 2 = pépins revêtus d'une pellicule douce, embryon ou endosperme, qui n'est pas complètement développé (fruit sténospermocarpique)
- 3 = pépins complètement développés

8.3 Codage et définition des stades de développement de la vigne selon le code BBCH¹

Code BBCH	Description
Stade de développement 0	Bourgeonnement ou débourrement
00	Dormance : les bourgeons d'hiver sont pointus à arrondis, suivant la variété ils sont brun clair à foncé, et les écailles sont plus ou moins appliquées aux bourgeons
01	Début du gonflement des bourgeons : les bourgeons s'allongent à l'intérieur des écailles
03	Fin du gonflement des bourgeons : les bourgeons ne sont pas encore verts
05	"Stade de la bourre" : une protection cotonneuse est nettement visible
07	Début de l'éclatement des bourgeons (débourrement) : l'extrémité verte des jeunes pousses est juste visible
09	Débourrement : l'extrémité verte de la jeune pousse est nettement visible
Stade de développement principal 1	Développement des feuilles
11	Première feuille étalée et écartée de la pousse
12	Deux feuilles étalées
13	Trois feuilles étalées
1-	Et ainsi de suite ...
19	9 ou davantage de feuilles sont étalées
Stade de développement principal 5	Apparition des inflorescences
53	Les grappes (inflorescences) sont nettement visibles
55	Les grappes augmentent de taille, les boutons floraux sont agglomérés
57	Les grappes sont bien développées, les fleurs se séparent
Stade de développement principal 6	La floraison
60	Les premiers capuchons floraux se séparent du réceptacle
61	Début de la floraison : 10% des capuchons floraux sont tombés
62	20% des capuchons floraux sont tombés
63	Floraison partielle : 30% des capuchons floraux sont tombés
64	40% des capuchons floraux sont tombés
65	mi-floraison : 50% des capuchons floraux sont tombés
66	60% des capuchons floraux sont tombés
67	70% des capuchons floraux sont tombés
68	La floraison s'achève : 80% des capuchons floraux sont tombés
69	Fin de la floraison
Stade de développement principal 7	Développement des fruits
71	Nouaison : début du développement des fruits, toutes les pièces florales sont tombées
73	Les fruits (baies) ont la grosseur de plombs de chasse, les grappes commencent à s'incliner vers le bas
75	Les baies ont la grosseur de petits pois, les grappes sont en position verticale
77	Début de la fermeture de la grappe (les baies commencent à se toucher)
79	La fermeture de la grappe est complète, les fruits ont fini de grossir
Stade de développement principal 8	Maturation des baies
81	Début de la maturation: les baies commencent à s'éclaircir et/ou à changer de couleur
83	Éclaircissement et/ou changement de couleur en cours
85	Véraison : les baies deviennent molles au toucher
89	Les baies sont mûres pour la vendange
Stade de développement principal 9	Sénescence ou début du repos végétatif
91	Après la vendange : l'aouïement du bois est terminé
92	Début de la décoloration des feuilles
93	Début de la chute des feuilles
95	50% des feuilles sont tombées
97	Fin de la chute des feuilles
99	Baies mûres en phase de conservation

¹ Ce code a été établi conjointement par les deux organismes suivants : *Biologische Bundesanstalt für Land- und Forstwirtschaft (BB)*, *Bundessortenamt (BSA)* et *Industrieverband Agrar (IVA)* et *Staatliche Lehr- und Forschungsanstalt für Landwirtschaft, Wein und Gartenbau (SLFA)*, Département des phytopathologies, Neustadt/Weinstraße. Publié dans Lorenz et coll., 1994, et dans Meier, 1997 (voir la Bibliographie).

8.4 *Synonymes et couleur de l'épiderme pour des variétés indiquées à titre d'exemples*

Variétés indiquées à titre d'exemples	Couleur de l'épiderme *	Synonymes
1103 Paulsen		
161-49 Couderc	N	
1616 Couderc	N	
3306 Couderc		
3309 Couderc		
99 Richter		
Afus ali	B	
Agiorgitiko	N	
Ahmeur bou Ahmeur	Rg	Flame tokai
Aledo	B	
Alicante Bouschet	N	Garnacha Tintorera
Alphonse Lavallée	N	Ribier
Alvarelhão	N	
Ansonica	B	
Aramon noir	N	
Argentina	Rs	
Autumn royal seedless	N	
Barbera	N	
Black finger	N	
Börner		
Cabernet franc	N	
Cabernet Mitos	N	
Cabernet-Sauvignon	N	Cabernet Sauvignon
Cabertin	N	
Cardinal	Rg	
Carignan	N	Carignano, Cariñena, Mazuela
Centennial seedless	B	
Chardonnay	B	
Chasselas blanc	B	Weisser Gutedel
Chasselas cioutat	B	
Chasselas rose	Rs	Roter Gutedel
Chenin blanc	B	
Cina		
Cinsaut	N	
Clairette	B	
Cornichon blanc	B	
Cot	N	Malbec
Crimson seedless	Rg	
Dabouki	B	
Dalkauer	B	
Deckrot	N	
Dog Ridge	N	
Dolcetto	N	
Dornfelder	N	
Du Lot		Rupestris du Lot
Early muscat	B	
Fercal	N	
Flame seedless	Rg	
Freisa	N	
Furmint	B	
Gamay	N	
Gamay de Bouze	N	
Gamay de Chaudenay	N	
Garganega	B	
Garnacha tinta	N	Grenache noir
Gewürztraminer	Rs	
Gloire de Montpellier		Riparia Gloire de Montpellier
IFG Seven	B	
Isabella	N	
Italia	B	
Itumeighteen	Rg	
Itumnine	Rg	
Johanniter	B	
King husainy	B	

Variétés indiquées à titre d'exemples	Couleur de l'épiderme *	Synonymes
Kober 125 AA	N	
Kober 5 BB	N	
Korinthiaki	N	Black Corinth, Corinto nero, Corinthe noir, Corinto negro
Kyoho	N	
Malvasia dubrovacka	B	Malvasia di Sardegna, Malvasia aromatica, Malvasia candida
Marsanne	B	
Merlot	N	
Meunier	N	Müllerrebe, Pinot meunier
Moscatel rosado	Rs	
Moscato giallo	B	
Mourvèdre	N	Monastrell
Müller Thurgau	B	Rivaner
Muscat à petits grains blancs	B	Gelber Muskateller, Moscatel de grano menudo, Moschato aspro, Muscat blanc
Muscat Hamburg	N	
Muscat of Alexandria	B	Hanepoot, Zibibbo, Moscatel de Alejandría, Moscatel de Málaga, Moscatel romano
Muscat Ottonel	B	
Moscatuel	Rs	
Nehelescol	B	
Nero	N	
Palas	N	
Palomino fino	B	
Perle de Csaba	B	Csaba gyöngye
Perlette	B	
Petit verdot	N	
Pinot gris	G	Grauburgunder, Pinot grigio, Ruländer
Pinot noir	N	Blauer Spätburgunder, Pinot nero, Rulandské sedé
Portugieser blau	N	Blauer Portugieser, Portugais bleu, Modry Portugal
Red globe	Rg	
Riesling weiss	B	Riesling renano, Rheinriesling, Weisser Riesling, Ryzlink rýnský
Rkatsiteli	B	
Rotberger	N	
Ruby seedless	Rg	
Sabalkanskoi	Rg	
Sangiovese	N	
Santa Paula	B	
Sauvignon blanc	B	
Sauvitage	Rs	
Schiava grossa	N	
Semillon	B	
Seyval blanc	B	
Silvaner gruen	B	
Stephanie	B	
Sugraone	B	
Sultanina	B	Sultanine, Thompson seedless
Supernova	Rs	
Syrah	N	
Teleki 8 B		
Tempranillo	N	
Tompa Mihaly	B	Chasselas Michel Tompa, Tompa
Trebbiano toscano	B	Ugni blanc
Vilana	B	
Villaris	Rs	
Viura	B	Macabeo, Macabeu
Welschriesling	B	
Xynisteri	B	

* La couleur de l'épiderme est donnée en fonction du code normalisé utilisé par l'Union Européenne pour le classement européen des cépages :

- B = blanc
- G = gris
- N = noir
- Rg = rouge
- Rs = rose

9. Bibliographie

Ambrosi, H., Dettweiler, E., Rühl, E.H., Schmid, J., Schumann, F., 1994: Farbatlas Rebsorten. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, DE.

Borrego Polanco, J., 1990: Descripciones ampelográficas nacionales. Servicio de Investigación Agraria de la Comunidad de Madrid, Madrid, ES.

Bundessortenamt (editor), 2015: Beschreibende Sortenliste Reben.

Cabello, F., Rodriguez-Torres, I., Munoz-Organero, G., Rubio, C., Benito, A., Garcia-Beneytez, S., 2003: La colección de variedades de vid de El Encín. Instituto Madrileño de Investigación Agraria y Alimentaria, Madrid, ES.

Chomé, P.M., Sotés, V., Benayas, F., Cayuela, M., Hernández, M., Cabello, F., Ortiz, J., Rodríguez, I., Chaves, J., 2003: Variedades de vid. Registro de variedades comerciales. Centro de publicaciones del Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, Madrid, ES.

CTPS – Ministère de l'Agriculture de la Pêche et de l'Alimentation, 1995: Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. ENTAV (editor), Le Grau du Roi, FR.

Galet, P., 1988: Cépages et vignobles de France, tome 1: Les vignes américaines. 2e édition, imprimerie Charles Dehan, Montpellier, FR.

Galet, P., 1990: Cépages et vignobles de France, tome 2: L'ampélographie française. 2e édition, imprimerie Charles Dehan, Montpellier, FR.

Garcia de Luján, A., Gonzalez Moreno, J.M., Bustillo Barroso, J.M., Lara Benitez, M., 2004: Catálogo de variedades de clones de vid de Andalucía. Junta de Andalucía, Consejería de Agricultura y Pesca, Sevilla, ES.

Goethe, H., 1887: Handbuch der Ampelographie. 2. Auflage, Verlag Paul Parey, Berlin, DE.

IPGRI, 1997: Descriptors for Grapevine (*Vitis* spp.). International Plant Genetic Resources Institute, Via delle Sette Chiese 142, 00145 Rome, IT, p. 62.

Maul, E., Sudharma, K. N., Ganesh, A., Hundemer, M., Kecke, S., Marx, G., Schreiber, T., Walk, M., vom Weg, S., Mahler-Ries, A., Brühl, U., Töpfer, R. (1984): Vitis International Variety Catalogue, <https://www.vivc.de> (accessed July 2023), DE.

Lawrence, E., 1994: Henderson's Dictionary of Biological Terms. 10th edition, Longman Scientific and Technical.

Lorenz, D.H. Eichhorn, K. W., Bleiholder, H., Klose, R., Meier, U., Weber, E., 1994: Phänologische Entwicklungsstadien der Weinrebe (*Vitis vinifera* L. ssp. *vinifera*). Codierung und Beschreibung nach der erweiterten BBCH-Skala. Vitic. Enol. Sci. 49 (2), pp. 66-70.

Meier, U., 1997: Growth stages of mono- and dicotyledonous plants. BBCH-Monograph, Blackwell Science, Berlin, Vienna, AT.

Ministero dell'agricoltura, della sovranità alimentare e delle forestali, 2023: Registro nazionale delle varietà di vite, <http://catalogoviti.politicheagricole.it/catalogo.php> (accessed July 2023)

Moog, H., 1957: Einführung in die Rebsortenkunde. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, DE.

Muñoz Organero, G., Gaforio, L., Garcia Muñoz, S., Cabello, F., 2011: Manual for standardisation of OIV Vitis descriptors. INIA, ES.

OIV, 2009: Descriptor List for Grapevine Varieties and *Vitis* Species. Office International de la Vigne et du Vin, 18, rue d'Aguesseau, 75008 Paris, FR.

Ortíz Marcide, J.M., 1999: Identificación molecular de Germoplasma de Vid. Instituto Madrileño de Investigación Agraria y Alimentaria, Jornadas de Agronomía, Madrid, ES.

PI@ntGrape, 2009-2020: Catalogue des vignes cultivées en France. IFV – INRAE – l'Institut Agro, Montpellier SupAgro, <https://plantgrape.plantnet-project.org/fr/> (accessed July 2023).

Stern, W. T., 1995: Botanical Latin. 4th edition, David and Charles Publishers, GB.

Viala, P., Vermorel, V., 1901-1910: Ampélographie. Tome 1-7, Editeurs Masson et Cie, Paris, FR.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Vitis L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Vigne"/>
1.3	Espèces (veuillez préciser):	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

d) []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

[]

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[]

4.1.4 Autre []
(préciser)

[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures
- b) greffages (veuillez préciser le porte-greffe :)
- c) multiplication *in vitro*
- d) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 (2) Jeune rameau : ouverture de l'extrémité		
fermée	Gloire de Montpellier	1 []
légèrement ouverte	3309 Couderc	2 []
demi-ouverte	Kober 5 BB	3 []
largement ouverte	Cina	4 []
complètement ouverte	Flame seedless, Pinot noir	5 []
5.2 (6) Jeune feuille : couleur de la face supérieure du limbe		
vert jaune	Furmint, Sultanina	1 []
vert	Silvaner gruen	2 []
vert avec taches brun rougeâtre	Riesling weiss, Sugraone	3 []
rouge brunâtre clair	Kober 5 BB	4 []
rouge brunâtre moyen	Chasselas blanc, Crimson seedless	5 []
rouge brunâtre foncé	Deckrot	6 []
5.3 (7) Jeune feuille : densité de poils couchés entre les nervures principales de la face inférieure du limbe		
absente ou très lâche	Du Lot, Garnacha tinta	1 []
très lâche à lâche	Müller Thurgau	2 []
lâche	Muscat à petits grains blancs, Sugraone	3 []
lâche à moyenne	Chardonnay, Muscat of Alexandria	4 []
moyenne	Merlot, Riesling weiss	5 []
moyenne à dense	Cabernet franc	6 []
dense	Furmint	7 []
dense à très dense	Clairette	8 []
très dense	Meunier	9 []
5.4 (16) Fleur : organes sexuels		
étamines complètement développées et pas de gynécée	Du Lot	1 []
étamines complètement développées et un gynécée réduit	3309 Couderc	2 []
étamines complètement développées et un gynécée complètement développé	Chasselas blanc, Flame seedless	3 []
étamines réfléchies et un gynécée complètement développé	Kober 5 BB, Moscatel rosado	4 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 (20) Feuille : nombre de lobes		
un	Du Lot	1 []
trois	Chenin blanc, Isabella	2 []
cinq	Chasselas blanc, Sugraone	3 []
sept	Autumn royal seedless, Cabernet-Sauvignon	4 []
plus de sept	Centennial seedless, Vilana, Xynisteri	5 []
5.6 (30) Époque de début de véraison		
très précoce	Perle de Csaba	1 []
très précoce à précoce	Flame seedless, Sugraone	2 []
précoce	Centennial seedless, Kyoho, Pinot noir	3 []
précoce à moyenne	Moscatuel	4 []
moyenne	Riesling weiss, Sultanina	5 []
moyenne à tardive	Autumn royal seedless	6 []
tardive	Alphonse Lavallée, Carignan, Ruby seedless	7 []
tardive à très tardive	Ahmeur bou Ahmeur, Italia	8 []
très tardive	Aledo, Isabella	9 []
5.7 (33) Grappe : densité		
très lâche	Nehelescol	1 []
très lâche à lâche	Supernova	2 []
lâche	Cardinal, Red globe	3 []
lâche à moyenne	Moscatuel	4 []
moyenne	Chasselas blanc, Flame seedless, Sugraone	5 []
moyenne à dense	Perlette, Silvaner gruen	6 []
dense	Sauvignon blanc, Sultanina	7 []
dense à très dense	Carignan	8 []
très dense	Chenin blanc, Meunier	9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.8 (37) Baie : forme		
obloïde	Flame seedless, Tompa Mihaly	1 []
globuleuse	Chasselas blanc	2 []
elliptique large	Müller Thurgau, Red globe	3 []
elliptique étroite	Italia, Sultanina	4 []
cylindrique	Afus ali, Sabalkanskoi	5 []
troncovoïde	Ahmeur bou Ahmeur	6 []
ovoïde	Dabouki	7 []
obovoïde	Muscat of Alexandria	8 []
en corne	Cornichon blanc, Santa Paula	9 []
digitiforme	Black finger	10 []
obovoïde étranglée	Itumeighteen	11 []
5.9 (39) Baie : couleur de l'épiderme		
vert	Afus ali	1 []
vert jaune	Chasselas blanc, Sugraone	2 []
jaune	Moscato giallo	3 []
rose jaune	Sauvitage, Villaris	4 []
rose	Chasselas rose	5 []
rouge	Flame seedless	6 []
rouge gris	Pinot gris	7 []
rouge foncé violet	Cardinal, Crimson seedless	8 []
noir bleu	Autumn royal seedless, Kyoho, Pinot noir	9 []
5.10 (40) Baie : pigmentation anthocyanique de la pulpe		
absente ou très faible	Pinot noir, Red globe	1 []
faible	Autumn royal seedless, Gamay de Bouze	2 []
moyenne	Gamay de Chaudenay	3 []
forte	Alicante Bouschet	4 []
très forte	Cabernet Mitos	5 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.11 (42) Baie : particularité de la saveur		
aucune	Garnacha tinta, Merlot, Sugaone, Sultanina 1 []	
goût muscaté	Early muscat, Muscat of Alexandria	2 []
goût foxé	Isabella, Kyoho	3 []
goût herbacé	Cabernet-Sauvignon	4 []
goût caramel	IFG Seven	5 []
autre	Red globe, Riesling weiss, Sauvignon blanc 6 []	
5.12 (43) Baie : présence de pépins		
aucune	Korinthiaki	1 []
rudimentaire	Sultanina	2 []
complète	Cardinal, Kyoho, Riesling weiss	3 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

<i>Exemple</i>	<i>Baie : forme</i>	<i>globuleuse</i>	<i>elliptique large</i>
----------------	---------------------	-------------------	-------------------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.3.1 Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.
Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).
[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

7.3.2 Principale utilisation

a) Variété de raisin de cuve []

b) Variété de raisin de table []

c) Variété porte-greffe []

d) Variété ornementale []

e) Autre (préciser) []

7.3.3 Uniquement dans le cas où la variété n'est pas sensible à *Daktulosphaira vitifoliae* Fitch, le matériel à fournir doit l'être sous forme de pieds racinés. Des informations supplémentaires sur la sensibilité de la variété à ce phytophage doivent être fournies à l'autorité.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
c) Culture de tissus	Oui []	Non []
d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes? ?

Oui []

(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non []

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]